

Direction interrégionale DIRN  
Centre Météorologique de Troyes  
Aéroport de Troyes-Barberey  
10600 Barberey-Saint-Sulpice  
Tél : - : 03 25 82 84 90

INDDIGO  
A l'attention de M. Daniel Aubron  
367 av du Grand Ariétaz  
CS 52401  
73024 CHAMBERY

Affaire suivie par : **Hugues LOISEAU**  
Téléphone :  
Référence :

Barberey, le 9 août 2016

**OBJET :** Projet éolien sur Coole et Sompuis (51)  
**REF :** votre courriel du 22 juillet 2016

Monsieur,

Par courrier en référence, vous avez saisi Météo-France concernant votre projet d'installation de parc éolien à Coole et Sompuis (51). Ce parc éolien se situerait à une distance de 27 kilomètres du radar<sup>1</sup> le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens (à savoir le radar d'Arcis sur Aube).

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire spécifique ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

Je vous prie, Monsieur, de croire en l'assurance de toute ma considération,

Le chef du Centre Météorologique de Troyes



Hugues LOISEAU

<sup>1</sup> Les coordonnées géographiques des radars concernés vous sont accessibles depuis l'extranet <http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/> (avec le login « radeol » et le mot de passe « !VI-314! »).